



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à tous les contribuables du canton de Westbury par Adèle Madore, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, de ladite municipalité que :

ATTENDU que l'article 148 du C.M. prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

résolution no 2019-200

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 19h :

6 janvier	3 février
2 mars	6 avril
4 mai	1 ^{er} juin
6 juillet	3 août
8 septembre*	5 octobre
2 novembre	7 décembre

*cette date est un mardi

qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit le canton.

Fait à Westbury ce 11^e jour de novembre 2019.

Adèle Madore, g.m.a. directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Adèle Madore, g.m.a. directrice générale du canton de Westbury, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil
ce 11 novembre 2019

En foi de quoi je donne ce certificat
ce 11 novembre 2019.

Adèle Madore, g.m.a. directrice générale et secrétaire-trésorière